

Invariants sémantiques et constructions syntaxiques¹

Pierre Larrivée, Aston University

0. Résumé

Cet article s'intéresse aux conditions suivant lesquelles une construction possède une interprétation qui lui est propre. L'interprétation modalisante de la première proposition des constructions du type *Je crois que P* est considérée. Il est montré que ces interprétations ne peuvent être pleinement expliquées par l'analyse syntaxique faisant de la séquence *Je crois que* une subordonnée, qui entraîne un ensemble de conséquences indésirables. La possibilité de traiter cette séquence comme une *construction* dans le sens théorique que donne à cette notion la Grammaire constructionnelle est envisagée, permettant d'apprécier les rapports entre forme, sens, compositionnalité et invariant.

0. Abstract

The conditions under which a linguistic construction has a meaning of its own are considered in this paper. The hedging interpretation of the first clause of sentences of the type *Je crois que P* 'I believe that P' is considered. It is shown that this interpretation cannot be derived from treating the segment *Je crois que* as a subordinate, which is syntactically problematic. Considering the segment as a *construction* in terms of Constructional Grammar is envisaged, which leads to an appreciation of the relations between form, meaning, compositionality and invariant.

1. Introduction

Les analyses sémantiques reposant sur l'invariant adhèrent généralement à une idée de compositionnalité stricte. Qu'elles soient conçues comme un signifié de puissance guillaumien, une forme schématique culiolienne ou le modèle cognitif idéalisé de Langacker, les représentations sémantiques invariantes caractérisant les unités linguistiques sont présumées contenir toute l'information nécessaire pour dériver les aspects pertinents de l'interprétation de la phrase. *Modulo* certaines interactions contextuelles, la signification du tout se réduit donc en principe à la somme du sens des parties.

Cette conception s'accommode cependant mal du fait que certaines expressions acquièrent une interprétation qui s'éloigne plus ou moins de leur valeur littérale. On pense à la conventionnalisation de certaines références (1), à des expressions dites figées (2) et à la conventionnalisation de valeurs pragmatiques non détachables (3).

¹ Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à Denis Apothéloz et à Bruno Martinie pour leurs observations détaillées sur une version préliminaire de cet article qui m'a permis de préciser un grand nombre de questions. Mêmes chaleureux remerciements à Claire Blanche-Benveniste, qui a aimablement accepté de relire et de m'envoyer ses notes de lecture sur la version actuelle. Il va sans dire qu'aucun d'eux n'a de responsabilité quant aux éventuelles insuffisances de cette étude, et qu'ils ne partagent pas nécessairement les vues qu'elle met de l'avant.

[1]	a.	du veau	=	de la viande de veau
	b.	je bois	=	je bois de l'alcool
[2]	a.	passer la main	=	laisser son tour
	b.	en avoir marre	=	être lassé (de quelque chose)
[3]	a.	I don't suppose he will	=	I suppose he won't
	b.	I don't guess he will	≠	I guess he won't

Plus problématique encore est le fait que certaines constructions semblent posséder une valeur propre. Dans cet article, j'entends explorer la valeur explicative de la notion de construction élaborée dans un des développements de la Grammaire cognitive. Pour ce faire, je considérerai principalement le tour modalisant *Je crois que* dans *Je crois que Max le lui a présenté* par exemple. Je prendrai pour point de départ l'analyse syntaxique qu'en donne Claire Blanche Benveniste, dont je ferai une critique qu'on voudra bien croire amicale, d'autant que je n'ai pas la prétention d'apporter ici une solution nouvelle, originale ou définitive à cette question. L'objectif consiste tout simplement à voir si les problèmes interprétatifs soulevés par ce tour peuvent trouver une solution satisfaisante dans le cadre de la Grammaire des constructions présentée dans la section trois. La conclusion négative me permettra de préciser certaines des questions liées à la notion d'unité linguistique en général, et de préciser les circonstances dans lesquelles une telle unité peut être une suite de mots.

2. *Je crois que*

Entre autres auteurs, Claire Blanche-Benveniste attire l'attention dans une série de travaux sur le comportement particulier d'un ensemble de construction modalisantes, qu'illustrent les exemples suivants :

- [4]
- a. Je crois qu'il a déjà rencontré Paul.
 - b. Je pense qu'il connaît José.
 - c. Il me semble qu'il a souvent vu Michel.
 - d. Je trouve que Hugo est bien familier.
 - e. J'ai l'impression que Gwenaël a encore trop parlé.

L'intérêt de ces constructions modalisantes tient à ce qu'elles présentent une asymétrie entre syntaxe et sémantique. Ce qui apparaît formellement comme la proposition subordonnée fournit en effet l'essentiel de la référence de la séquence. Dire *Je crois que Anne est venue hier*, c'est essentiellement parler d'un événement de venir de la part d'une certaine personne. Le montre le test de la dénégation de Lambrecht, selon lequel la réponse par *Ce n'est pas vrai* s'attache généralement à l'information mise de l'avant et jamais sauf contexte qualifié à celle d'arrière-plan ; et dans ce cas, tel que prédit, la dénégation de *Je crois que Anne est venue hier* convoque l'implication que c'est l'événement de venir qui est contesté plutôt que la croyance, raison pour laquelle le premier des enchaînements suivants est plus naturel que le deuxième :

- [5] – Je crois que Anne est venue hier.
 – Ce n'est pas vrai ;
 a. hier, Anne était clouée au lit par la fièvre
 b. ?? tu ne le crois pas vraiment.

Apothéloz (2002) souligne que dans ces constructions, la proposition formellement principale n'en est pas moins transparente à l'interrogation et à la négation, qui portent sur la seconde proposition tout en figurant dans la première. Dans ces exemples :

- [6] a. Je ne crois pas que Chantal lui ait parlé.
 b. Pourquoi crois-tu qu'elle l'a snobée ?

il s'agit avec la construction modalisante de nier l'actualisation de l'événement de parler et de chercher la raison pour laquelle quelqu'un a été ignoré, d'où la paraphrase avec question et négation enchâssées dans la deuxième proposition :

- [7] a. Je crois que Chantal ne lui a pas parlé.
 b. Tu crois qu'il l'a snobé pourquoi ?

possibilité de paraphrase qui constituerait un critère d'identification de ces constructions. A cela, on pourrait ajouter la transparence de ces constructions à la focalisation de particules comme *même*, qui peut affecter la subordonnée à travers la principale :

- [8] Même que je crois qu'elle lui a fait un pied de nez.
 ≈ Je crois qu'elle lui a même fait un pied de nez.

Corrélativement, la construction ne permet guère d'enchaîner ou de focaliser sur les éléments de la modalisation ; l'un et l'autre phénomène semblent liés à l'assertion d'une certaine croyance plutôt qu'à la modalisation de la proposition qui suit, comme en témoigne la valeur des exemples suivants :

- [9] a. Hier, je croyais que Martin l'avait séduit, alors qu'aujourd'hui, j'en suis certain.
 b. Je *croyais* que Martin l'avait séduit, je n'en étais pas certain.
 c. Moi, je croyais que Martin l'avait séduit, mais pas toi.

ce que confirme leur opacité à l'interrogation :

- [10] a. Pourquoi est-ce qu'hier, je croyais que Martin l'avait séduit, alors qu'aujourd'hui, j'en suis certain ?
 b. Pourquoi est-ce que je *croyais* que Martin l'avait séduit ?
 c. Pourquoi est-ce que moi, je croyais que Martin l'avait séduit, mais pas toi ?

et à la négation :

- [11] a. Hier, je ne croyais pas que Martin l'avait séduit, alors qu'aujourd'hui, j'en suis certain.
 b. Je ne *croyais* pas que Martin l'avait séduit, j'en étais certain.
 c. Moi, je ne croyais pas que Martin l'avait séduit, mais toi si.

dont la portée est associée à la proposition formellement et dans ces cas sémantiquement principale. Autrement dit, les exemples de (9) n'illustrent plus la même valeur que ceux de (2), ils posent une croyance plutôt que de moduler une proposition.

La comparaison des constructions modalisantes à certaines autres structures apparemment voisines pourraient convaincre que le caractère singulier de ces constructions s'explique par leur syntaxe. Le fait que la première proposition dans les exemples de départ :

- [12] a. Je crois qu'il a déjà rencontré Paul.
 b. Je pense qu'il connaît José.
 c. Il me semble qu'il a souvent vu Michel.
 d. Je trouve que Hugo est bien familier.
 e. J'ai l'impression que Gwenaël a encore trop parlé.

puisse s'adjoindre à la subordonnée formelle dans ces autres illustrations :

- [13] a. Il a déjà rencontré Paul, je crois.
 b. Il connaît José, je pense.
 c. Il a souvent vu Michel, il me semble.
 d. Hugo est bien familier, je trouve.
 e. Gwenaël a encore trop parlé, j'ai l'impression.

tendrait à montrer la faiblesse de la rection exercée par le verbe présumé principal. D'autant que cette adjonction se fait sans nécessiter d'élément anaphorique :

- [14] a. Il a déjà rencontré Paul, je crois.
 b. ? Il a déjà rencontré Paul, je le crois.

au contraire de recteurs plus forts comme *craindre* :

- [15] a. Je crains qu'il ait rencontré Paul.
 b. ?? Il a déjà rencontré Paul, je crains.²
 c. Il a déjà rencontré Paul, je le crains.³

² Denis Apothéloz et Bruno Martinie me signalent que cette séquence est courante à l'oral dans leur variété de français, ce qui montrerait selon ce dernier que *craindre* a comme *croire* deux interprétations, une qu'on pourrait appeler littérale, la seule je crois dans ma variété, et l'autre modalisante.

³ "Ce *je le crains*, dans (15c), n'est pas une proposition adjointe au même sens que *je crois* dans (14a) : dans (14a), c'est une incise finale, ce genre de chose qui est produit avec un contour prosodique plat et bas. Tandis que *je le crains*, dans l'interprétation acceptable de (15c), n'a rien à voir avec une incise finale; c'est ce qu'on appelle parfois une épexégèse, une énonciation ajoutée après coup, une retouche de ce qui a été asserté (en analyse conversationnelle, on dirait une "réparation"). Et ce genre de chose est intonné

- d. ?? Il a rencontré Paul et je le crains. (au sens de (a))

et *regretter* :

- [16] a. Je regrette qu'il ait rencontré Paul.
 b. ?? Il a déjà rencontré Paul, je regrette. (au sens de (a))
 c. ? Il a déjà rencontré Paul, je le regrette.
 d. Il a déjà rencontré Paul et je le regrette.

ce dernier ne se prêtant guère à ces emplois. En outre, les verbes du type de *croire* peuvent être paraphrasés par une modalité de phrase du type de *probablement, sans doute, à mon avis*, tant dans les exemples de départ que dans les adjonctions et dans les réponses à des questions :

- [17] a. Je crois qu'il a rencontré Paul à la fac.
 b. A mon avis, il a rencontré Paul à la fac.
 c. Il a rencontré Paul à la fac, je crois.
 d. Il a rencontré Paul à la fac, sans doute.
 e. – Il a rencontré Paul à la fac ?
 – Je crois.
 f. – Il a rencontré Paul à la fac ?
 – Probablement.

Ces observations fondent l'analyse syntaxique de Blanche-Benveniste selon laquelle dans la séquence *Je crois qu'il a déjà rencontré Paul*, c'est *il a déjà rencontré* qui constitue la principale, la suite *Je crois que* en constituant une modalisation (analyse également proposée par Dixon 1991 *inter alia*).

Cette façon de voir s'appliquerait non seulement aux exemples de départ, mais aussi sans doute aux tours suivants :

- [18] a. Il / C'est vrai qu'il l'a rencontré.
 b. Il est heureux qu'il l'ait rencontré.
 c. Heureusement qu'il l'a rencontré.
 d. Il faut qu'il l'ait rencontré.
 e. Probablement qu'il l'a rencontré.
 f. Il est possible qu'il l'ait rencontré.
 g. Il est peu vraisemblable qu'il l'ait rencontré.

Ainsi, l'asymétrie apparente entre syntaxe et interprétation dans ces constructions se trouve résolue ; l'essentiel du contenu de l'ensemble est transmis par la deuxième proposition donnée comme la principale, suivant l'attente selon laquelle un terme structurellement dominant transmet l'information centrale.

complètement différemment d'une incise finale, d'une façon beaucoup plus proche d'une énonciation autonome. De sorte que (15c) est normalement acceptable si on l'interprète comme épexégèse; mais impossible si on l'interprète comme incise finale." (Denis Apothéloz, communication personnelle)

L'analyse des constructions modalisantes selon laquelle *Je crois que* constitue en fait une subordonnée syntaxique est mise à contribution pour rendre compte de certaines constructions imbriquées, par exemple :

- [19] a. La fille que je crois qu'il a rencontrée ce matin est une nouvelle collègue.
 b. C'est la fille que je crois qu'il connaît.
 c. Qui crois-tu que j'ai vu?

En effet, note Blanche-Benveniste (2001), ces constructions sont attestées essentiellement avec des recteurs faibles. C'est ce qu'établit le fait que le complément soit commandé par le second prédicat verbal, comme le montre la restitution possible de l'interrogatif dans la deuxième proposition :

- [20] Tu crois que j'ai vu qui ?

et le fait que le choix de la préposition qui accompagne l'interrogatif soit opéré par ce prédicat :

- [21] A qui crois-tu que je parle ?

Essentiellement, les structures imbriquées ne le sont que parce que s'interpose une subordonnée modalisante entre le complémenteur et la principale à laquelle il se rapporte ; les illustrations suivantes ont donc de ce point de vue essentiellement la même structure syntaxique :

- [22] a. La fille que je crois qu'il a rencontrée ce matin est une nouvelle collègue.
 b. La fille que, je crois, il a rencontrée ce matin est une nouvelle collègue.

Même sans entrer dans la difficile question des imbriquées (par exemple Léard 1990, Le Flem 1992), il y a des raisons de croire que l'analyse syntaxique qui fait dépendre la première proposition de la deuxième n'est peut-être pas la seule façon de résoudre la difficulté que posent les constructions modalisantes.

D'une part, cette analyse suppose que *Je crois que* forme un bloc remplissant tout entier la même fonction. Or, cette séquence ne forme pas intuitivement un constituant. Cette intuition est soutenue par le fait que le conjonctif n'est pas normalement rattaché à la première séquence, puisqu'une proposition indépendante peut être introduite par un conjonctif (*Qu'il entre !*), mais n'est pas normalement suivie d'un *que* sans subordonnée ; c'est pourquoi ce conjonctif ne se retrouve jamais dans les emplois adjoints (* *Il l'a rencontré, je crois que*), ni en réponse (– *Il l'a rencontré ?* – * *Je crois que.* / * *Je le crois bien que*) par exemple ; on ne le retrouve pas non plus avec les modalités adverbiales (– *Il l'a rencontré ?* – * *Heureusement que*). Il est vrai que certaines conventionnalisations

semblent intégrer un conjonctif à leur gauche : le français québécois connaît le mot de discours (*ça*) *fait que* (prononcé le plus souvent *fak*).

D'autre part, la deuxième proposition a toutes les apparences d'une subordonnée. Non seulement parce qu'elle est introduite par un complémenteur, mais aussi et corrélativement parce qu'elle ne porte jamais les marques formelles dont la possibilité caractérise l'indépendante ou la principale, à savoir celles de l'interrogation et de l'impératif. Dans ces élicitations :

- [23] a. Je crois que tu l'as appris.
 b. Crois-tu que je l'aie appris ?
 c. * Je crois que l'as-tu appris ?
 d. Crois bien que je l'ai appris !
 e. * Je veux bien que apprends-le !

l'application de ces marques donne des résultats irrecevables avec la deuxième, jamais avec la première proposition, sauf si elle apparaît sous la même forme qu'avec l'adjonction, c'est-à-dire comme indépendante :

- [24] a. L'as-tu appris ?
 b. Apprends-le !

La présence du subjonctif dans la deuxième proposition dans plusieurs cas (*Je ne crois pas qu'il l'ait rencontré*) pose un problème analogue, puisque le subjonctif est essentiellement un mode de la subordination, qui ne se retrouve pas dans les dyades question / réponse (– * *Il l'ait rencontré ?* – *Je ne crois pas*) et n'apparaît pas avec les modalités adjointes (* *Il l'ait rencontré, heureusement / je ne crois pas*).

Il ne s'agit pas de nier que la séquence *Je crois que* soit sémantiquement subordonnée à la proposition qu'elle introduit dans son interprétation modalisante. Néanmoins, les considérations faites ici suggèrent que l'analyse de sa subordination syntaxique est sujette à cautions. Si la subordination structurale ne peut guère rendre compte de la subordination interprétative sans complication indésirables dans ce cas, d'autres séquences permettent une telle approche. De la même façon que *Je crois que* modalise la proposition qui suit, c'est le premier nom qui qualifie le deuxième dans les tours du type *Un fripon de valet*⁴:

- [25] Et Richard fit si bien à l'aide d'une échelle,
 Qu'un **fripon de valet** lui tint,
 Qu'il parvint au lit de la Belle.
 (J. de la Fontaine, Le rossignol.)

⁴ " [...] on pourrait élargir la comparaison à d'autres cas où c'est nettement le deuxième élément qui porte le poids référentiel, comme « elle a l'air contente » (*l'air* n'existe plus comme N indépendant), ou « elle a un tas d'ennuis », où *tas* est un quantifieur." (Claire Blanche-Benveniste, communication personnelle). Et comme pour *Un fripon de valet*, la réanalyse syntaxique de *contente* comme attribut du groupe complexe *avoir l'air* permet de rendre compte de son poids référentiel.

<http://www.micheloud.com/FXM/Lafontaine/Rossignol.htm>)

Or, j'ai montré que le premier nom détermine syntaxiquement le deuxième (Larrivée 1994), *fripon* se comportant comme un épithète antéposé (voir aussi Rosier 2002). La même analyse qui explique la dépendance sémantique par la syntaxe ne se reporte cependant pas à toutes les constructions anglaises correspondantes. C'est notamment le cas parce que chaque nom de la construction a son propre déterminant, comme le montre l'exemple suivant :

- [26] Thanks to the stupidity of **that rascal of a servant**, we learned nothing at all. (http://www.larryelectric.com/books/The_Mystery_of_Orcival/IX.shtml)

Contrairement au français, ces constructions posent une asymétrie entre sémantique et syntaxe, qu'on retrouve avec *Je crois que*. Il faut se demander si cette asymétrie ne pourrait pas se résoudre autant pour *Je crois que P* que pour *That rascal of a servant* par le biais de la notion de construction. Ainsi, il y aurait une construction *Je crois que P* qui représenterait la conventionnalisation de la lecture faible du recteur, lequel n'en demeurerait pas moins le prédicat structurellement dominant. Cette analyse permettrait ainsi de rendre compte de l'interprétation en jeu sans avoir à recourir à une analyse syntaxique problématique. Elle donnerait un cadre pour décrire les contraintes distributionnelles sur cette interprétation, concernant les temps, les personnes, les lexèmes verbaux, les déterminations adverbiales. La valeur modalisante apparaît particulièrement prégnante avec certains temps comme le présent, l'imparfait, avec certaines personnes, *je* en assertion, *tu* en interrogation. C'est ce que montrent ces exemples :

- [27] a. Je crois qu'il a déjà rencontré Paul.
 b. Il croit qu'il a déjà rencontré Paul.
 c. Je crois qu'il a déjà rencontré Paul.
 d. J'ai cru qu'il avait déjà rencontré Paul.

où (a.) et (c.) sont plus facilement interprétés comme modalisants que (b.) et (d.). De même, comme l'établit l'opposition en [3] ci-haut soulignée par Laurence Horn, tous les synonymes de *croire* ne permettent pas une lecture faible, et on pourrait encore ajouter le contraste entre *croire* et *regretter*, entre *craindre* dans ma variété et dans d'autres variétés de français. Enfin, certains adverbes comme *bien* ont de fortes affinités pour l'interprétation modalisante. Ces conditions pourraient être spécifiées comme propriétés de la séquence dans une analyse constructionnelle, de la même façon que les collocations d'un mot doivent être précisées à un certain niveau de sa description, démarche qui reconnaît en même temps les résultats dégagés par les recherches sur les collocations des linguistiques de corpus. Avant de considérer cette possibilité cependant, je donnerai d'abord une présentation rapide d'une approche qui s'intéresse tout particulièrement à la notion même de construction.

3. La Grammaire des constructions

La Grammaire des constructions (Constructional Grammar) est une théorie élaborée dans le cadre de la tradition de la Grammaire cognitive associée à Ronald Langacker. Cette tradition a été élaborée dans les années 1970 par la rupture ayant succédé au débat entre la sémantique interprétative préconisée par Chomsky et la sémantique générative proposée notamment par Ronald Langacker, George Lakoff et James McCawley (débat présenté de façon partielle mais intéressante par Harris 1994). Cette rupture a profondément marquée la forme même de la théorie. En réaction contre le modèle chomskyen, la Grammaire cognitive propose un modèle holiste qui récuse la modularité fodorienne du langage par rapport à la cognition et des niveaux de représentation linguistique entre eux. Il s'agit donc de montrer comment une signification qui intègre les connaissances intersubjectives du monde et de l'interlocution est rendue par des formes linguistiques dans les langues naturelles. Pour ce faire est élaborée une théorie de la classification que fournissent de l'expérience les unités de nature symbolique constitutives du langage. Cette théorie se démarque radicalement de la conception aristotélicienne des catégories étanches définies par des conditions nécessaires et suffisantes (Lakoff 1987, Taylor 1995). L'ensemble des valeurs apparentées d'une forme peut constituer soit une catégorie radiale organisée autour d'un prototype (souvent associée à la notion d'air de famille de Wittgenstein, et documentée en psychologie par les travaux d'Eleanor Rosch ; voir Kleiber 1990), soit un Modèle cognitif idéalisé commun à tous les membres de la catégorie. Ces modes de catégorisation ne concernent pas seulement le langage, mais aussi la cognition en général, entre lesquels la théorie refuse de poser une démarcation stricte. Une des aptitudes communes au langage et à la cognition est la capacité d'opposer figure (*trajector*) et fond (*landmark*) ; ainsi, *entrer* et *sortir* partageraient la même scène, l'un repérant la position intérieure d'un être par rapport à un espace délimité où il ne se trouvait pas, l'autre sa position extérieure à un lieu clos où il se trouvait. Une autre de ces aptitudes est le cheminement qui ferait passer partout du concret à l'abstrait : celui-ci sous-tend toute la compréhension de la métaphore référant des notions abstraites à des images concrètes plus faciles à saisir (Lakoff et Johnson 1980) ; il est également à la base de la théorie de la grammaticalisation associée à Elizabeth Traugott, selon laquelle le changement linguistique historique correspondrait universellement à l'abstraction de la valeur concrète des unités linguistiques.

Bien entendu, parmi les unités symboliques se retrouvent les constructions, c'est-à-dire une séquence d'items liée à une interprétation particulière qui n'est ni réductible ni déductible de la somme de ses unités constitutives et de leur interaction. Initiée par Charles Fillmore à Berkeley, la Grammaire constructionnelle a pour but de rendre compte de ce type particulier de sémiotisation et de son rapport avec la cognition humaine. Elle illustre notamment le caractère incarné de la connaissance linguistique en explorant la façon dont l'apprentissage, la connaissance et l'utilisation d'une forme est liée à un cotexte particulier, comme entendent le montrer les études du psycholinguiste Tomasello et le mouvement empiriste anglo-saxon de la linguistique de corpus. Un exemple typique de données considérées par cette analyse est fourni par les constructions résultatives en *his way* (Goldberg 1995) comme dans ce qui suit :

[28] He wrote his way into a Professorship .

Dans ces cas, les propriétés argumentales du prédicat verbal sont profondément affectées : celui-ci est transitivé par l'objet *his way*, et l'objet indirect introduit par *to* indique le but d'un processus dont le moyen est fourni par ce prédicat. Ainsi, de la valeur littérale *Il écrivit son chemin vers une Chaire*, on passe à l'interprétation *Il obtint une Chaire par le biais de ses publications* ou encore *Il écrivit afin de décrocher une Chaire*, cette dernière traduction rendant le caractère potentiellement délibéré de l'action, la première l'atteinte au perfectif du but recherché. L'interprétation est liée à la séquence de façon globale, elle n'est réductible ni à la somme des éléments ni à un des items particuliers : l'élimination de *his way* (*He wrote into a Professorship*), sa commutation avec *the way* (*He wrote the way into a Professorship*), la suppression de *a Professorship* (*He wrote his way*) donnent tous des résultats peu probants. En même temps, la séquence est productive dans la mesure où elle s'utilise avec virtuellement n'importe quel verbe traduisant un moyen d'atteindre un objectif, ce qui tendrait à montrer son autonomie et fournirait un argument important en faveur de son existence en tant que tout.

La question de l'invariance du sens des unités constructionnelles ne semble pas une préoccupation centrale dans cette théorie du paradigme cognitif. Cependant, certaines de ces unités ont été analysés en termes de Modèle cognitif idéalisé, des emplois particuliers du verbe espagnol *tener* par exemple (Hilferty et Valenzuela 2001) ; de même, la construction résultative considérée pourrait être envisagée comme ayant pour valeur propre l'atteinte d'un but par un certain moyen ; le but étant exprimé par un complément indirect du verbe, le moyen par un prédicat conjugué, l'objet *his way* marquant la progression vers l'un par l'autre.

4. Une analyse constructionnelle de *Je crois que* ?

Ce cadre d'analyse permet de poser la problématique des séquences en *Je crois que* sous un nouvel angle. Les arguments en faveur de l'analyse constructionnelle du tour *Je crois que* reposent sur le fait qu'il possède un parallélisme évident avec les constructions adjointes. Ce parallélisme sémantique est fort, il s'agit dans les deux cas de modaliser une prédication, bien que le parallélisme formel soit affaibli par l'absence de complémenteur en adjonction. Rappelons cependant que la notion de construction ne se réduit pas à la question de la fréquence de collocation de certaines suites de signes ; encore faut-il que l'interprétation de ces suites n'entretienne qu'un rapport indirect avec celle de la somme de ses éléments constitutifs, que la suite ne soit pas justiciable du principe de diagrammaticité de Peirce, selon lequel chaque élément de sens entretient le même rapport général et régulier avec une forme que dans d'autres environnements. Autrement, il n'y aurait pas lieu d'ajouter à la liste des unités d'une langue une séquence qui s'y trouve déjà inscrite via les items qui la constituent.

Or, la lecture modalisante apparaît pouvoir se déduire sans grande difficulté de la valeur du verbe. De même que les modaux comme *pouvoir* et *devoir* permettent à un locuteur à la fois de s'exprimer sur le monde (une capacité : *Paul peut le rencontrer*, une obligation : *Paul doit le rencontrer*) et de juger un état de fait (possibilité : *Paul peut l'avoir déjà rencontré*, déduction : *Paul doit l'avoir déjà rencontré*), des verbes comme *croire* ou *penser* rendent tantôt une activité mentale, tantôt l'attitude d'un sujet de

conscience par rapport à un état de fait (pour un rapprochement entre l'acquisition des modaux et des verbes du type de *croire*, voir Papafragou 2000 : 156-7). En outre, il y a un rapport intuitif entre l'évocation de l'activité cognitive d'un sujet et celle du jugement résultant de cette activité, rapport qui apparaît largement attesté à travers les langues. Cette relation est probablement de nature pragmatique, découlant "des activités inférentielles plus ou moins spontanées que les usagers de la langue mettent en oeuvre quand ils produisent ou interprètent de telles séquences (du genre: si X fait état de sa croyance que p, alors vraisemblablement p est vrai, donc je retiens le contenu "vraisemblablement p")" (Denis Apothéloz, communication personnelle). L'activité inférentielle en jeu relève probablement de la maxime de quantité de Grice ou de la loi d'exhaustivité de Ducrot, qui disent qu'un locuteur donne toute l'information dont il dispose pour les fins de l'échange ; en supposant qu'une croyance en un état de fait est une preuve plus faible que ses traces matérielles ou que son observation directe, si un sujet dit croire un fait, c'est qu'il n'a pas d'évidence plus forte lui permettant d'affirmer l'existence positive de ce fait, et l'interlocuteur est légitimé de croire en la possibilité que ce fait n'existe pas, d'où la modalisation⁵. Une fois l'inférence conventionnalisée, elle appartient au réseau de valeurs de ces verbes, et non plus à l'entier de la séquence, d'où il faut conclure que la séquence ne constitue pas une construction au sens de la grammaire du même nom, puisque la valeur de modalisation n'est pas une propriété opaque de l'ensemble mais une lecture transparente d'un de ses termes. Cette lecture a l'avantage de rendre compte de plusieurs des contraintes distributionnelles qui la caractérisent. Parce que la modalisation repose sur un sujet de conscience, la première personne de l'assertion, la seconde de l'interrogation, les temps imperfectifs plaçant du point de vue interne au sujet psychologique convergent à l'évocation de cette interprétation. Ce sens expliquerait même peut-être la notion de recteur faible ou de verbe transparent : le fait de ne pas toujours régir directement son objet, le fait d'être transparent aux imbriquées et à la portée de la négation ou de l'interrogation pourrait se déduire de ce que le verbe modalise plutôt qu'il n'asserte.

La situation est parallèle à celle de la construction axiologique anglaise *A rascal of a servant*. J'ai suggéré plus haut qu'à première vue, la syntaxe ne nous permet pas de rendre compte de la dépendance sémantique du premier nom au second, puisque, toute chose égale par ailleurs, ce genre de structure binominale suppose que le deuxième groupe détermine le GN initial. La lecture axiologique dépend de celle du premier nom, qui peut s'employer avec la même valeur dans d'autres environnements. L'interprétation est suffisamment transparente pour ne pas avoir à être attribuée à l'entier de la séquence.

C'est non seulement parce que l'interprétation du tout se dérive de l'interaction de la valeur des parties qu'on ne peut à mon sens parler de construction pour *Je crois que* et *A rascal of a servant*, mais aussi parce que ce tout n'a aucune spécificité formelle le distinguant de ses autres emplois. Il en va tout autrement de la construction modalisante anglaise *sort of*. En effet, cette suite se qualifie en tant que construction par la seule vertu

⁵ C'est probablement le même principe qui régit la valeur de modalisation du complément de phrase *Pour moi* en français québécois, et selon laquelle *Pour moi, il l'a déjà rencontré* est proche de *Il me semble, Je dirais qu'il l'a déjà rencontré*. Le fait qu'une assertion soit mise sous le signe de l'individu permet d'inférer qu'il est cru qu'elle ne pourra pas nécessairement être prise en charge par tous les sujets.

du fait que la suite *nom + préposition* ne constitue pas normalement un constituant en anglais, bien que ce soit clairement le cas ici, comme le montrent les adjonctions :

[29] He admitted it, sort of.

les modalisations de termes autres que des noms :

[30] a. He sort of admitted it.
b. He was sort of embarrassed.

et les commutations possibles par un seul mot :

[31] a. He admittedt it, almost.
b. He indirectly admitted it.
c. He was quite embarrassed.

Bien que le rapport entre l'interprétation classifiante et modalisante de *sort* (sur le français, voir notamment Rosier 2002) ne soit en rien un phénomène irrégulier, c'est le fait que cette dernière soit associée à une sémiologie particulière qui amène à parler tout au moins de conventionnalisation dans ce cas.

J'ai donc proposé dans cette section que les suites en *Je crois que* ne sont pas de bons candidats au statut de construction. Elles en seraient un si la lecture modalisante était liée de façon constante à une sémiologie relativement opaque ; ce serait le cas si cette interprétation était rendue par l'intégration au verbe du conjonctif et l'inversion du sujet clitique comme dans *croiskeje* ; on aurait alors opposer deux formes tout à fait différentes, *Croiskeje que Dieu existe* et *Je crois que Dieu existe*, chacune livrant une interprétation distincte, sans que cette interprétation dépende d'un élément particulier de la séquence. Mais comme cette fiction linguistique n'est pas réalisée en français, on ne peut parler de construction au sens strict.

4. Conclusion

La discussion de la notion de construction repose essentiellement sur une question : qu'est-ce qui permet de faire d'une séquence de signes une unité linguistique ? On l'a vu, c'est l'association d'un sens et d'une forme qui n'est ni réductible à ses éléments constitutifs ni prédictible à partir d'eux. L'interprétation et la forme d'une suite syntagmatique doivent être suffisamment idiosyncrasiques pour se voir inscrites dans l'ensemble des connaissances constitutives d'une langue. C'est parce que la valeur modalisante de la séquence *Je crois que* s'explique par référence aux mots qui la constituent et que l'ensemble n'a pas de spécificité morphologique qu'en définitive cette séquence ne se qualifie pas comme construction au sens de la grammaire du même nom. C'est en tout cas la conclusion à laquelle mène une interprétation forte de la notion de construction, qui exige une spécificité formelle non réductible à une somme d'items et qui s'associe à un sens non prédictible.

La possibilité des constructions pose une question théorique importante, celle du rapport entre la construction et la somme de ses parties. Les cas considérés indiquent que le rapport reste indirect, puisque la construction porte une signification qui n'a que peu d'impact sur le sens individuel de la plupart des mots la constituant. La construction résultative *He wrote his way into a Professorship* met en scène l'atteinte d'un but par un certain moyen, sans infléchir de façon déraisonnable la référence au moyen ou au but du verbe ou de l'objet indirect. Cela n'empêche évidemment pas que l'ensemble puisse indiquer quelles catégories formelles ou interprétatives peuvent figurer dans le cadre qu'il définit, mais son identité ne dépend pas crucialement de ces stipulations. Autrement dit, le fait que le tout ait un sens propre n'intervient pas dans celui des parties.

Ainsi, il faudrait distinguer les unités constructionnelles et les suites plus ou moins complexes d'unités. L'interprétation forte du rapport entre forme et sens adoptée dans cet article a cependant des conséquences étonnantes quand on la rapporte à la définition du mot. En effet, en suivant cette logique, il faudrait distinguer strictement ce qui est conventionnellement mot, dont l'unité ne se détermine pas par la somme de ses morphèmes (par exemple *inéluçtable*, à cause de l'opacité de *-éluçt-* et de l'inexistence de *(in)éluçter*), et ce qui est une suite plus ou moins complexe de morphèmes (*inéluçtable*). Pourtant, il paraît intuitivement inadéquat de séparer ces termes, qui sont tous les deux des mots. Il est vrai que contrairement à des séries de mots que rien ne borne, les suites de morphèmes aboutissent à la structure qualitativement différente qu'est le mot, ne serait-ce que par l'appartenance de l'ensemble à une catégorie grammaticale. Malgré ce qui sépare *He wrote his way into a Professorship* et *sort of* d'une part et d'autre part *A rascal of a servant*, *Un fripon de valet*, *Je crois que* sous une interprétation plus faible de la notion de construction largement utilisée en Grammaire constructionnelle, ces suites pourraient toutes être considérées comme des constructions dans un sens plus général. Même là où le sens du tout s'explique par celui des parties, ces séquences doivent par certains côtés appartenir au répertoire des connaissances d'une langue que possèdent ses locuteurs. Il faut savoir que l'adjonction de *Je crois* se fait plutôt en finale, et très rarement à l'initiale de la proposition qu'il modalise ; que tout épithète antéposé qu'il soit, *fripon* demande l'intervention d'une préposition, toujours la même ; que dans la suite anglaise correspondante, le deuxième nom demande le plus souvent l'article indéfini. Ces faits ne peuvent être simplement devinés, ils ne sont probablement pas reconstruits à chaque emploi, ils doivent donc être connus ; en ce sens, l'entier a des propriétés qui dépassent la somme des parties et qui assure sa reconnaissance comme construction au sens faible.

On pourrait donc conclure paradoxalement que la notion d'unité linguistique repose sur celle de stabilité dans le rapport entre sens et forme. La question de savoir si cette stabilité implique comme option par défaut un contenu invariant demeure, et sa réponse devra attendre des critères d'évaluation que j'ai tenté d'esquisser ici mais qui restent à définir.

5. Références

- Denis Apothéloz. 2002. Communication présentée au colloque international du Groupe de recherche Diachronie du français et évolution des langues, Grammaticalisation en français, 18 janvier 2002, à l'ENS. Document d'accompagnement, 2 pages. A paraître, 2003, Verbum.
- Claire Blanche-Benveniste. 2001. Relatives imbriquées et encerclées. Communication présentée à la trente-quatrième rencontre annuelle de la Societas Linguistica Europaea, L'étude des langues en Europe à l'aube du nouveau millénaire: vers l'intégration des approches cognitive, historique et culturelle, août 2001, à la Katholieke Universiteit Leuven. Document d'accompagnement, 4 pages.
- Claire Blanche-Benveniste. 1989. Constructions verbales en incise et rection faible des verbes. *Le Français parlé* 13, 7-32.
- Andrée Borillo. 1982. Deux aspects de la modalisation assertive : *croire* et *savoir*. *Langages* 67, 33-53.
- William Croft. 2001. *Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective*.
- R. M. W. Dixon. 1991. *A New Approach to English Grammar on Semantic Principles*. Oxford: Clarendon Press.
- Oswald Ducrot et al. 1980. Je trouve que. *Les mots du discours*. 57-92. Paris: Minit.
- Charles J. Fillmore. 1989. Grammatical Construction Theory and the familiar dichotomies. In *Language processing in social context*. R. Dietrich et C.F. Graumann (dirs). Amsterdam: Elsevier. 17-38.
- Charles J. Fillmore. 1988. The mechanisms of 'Construction Grammar.' *BLS* 14, 35-55.
- Charles J. Fillmore. 1985. Syntactic intrusion and the notion of grammatical construction. *BLS* 11, 73-86.
- Dirk Geeraerts. 1995. Representational Formats in Cognitive Semantics. *Folia Linguistica* 29, 1-2, 21-41
- Adele Goldberg. 1995. *Constructions. A Construction Grammar approach to argument structure*. Chicago: University of Chicago Press.
- R. A. Harris. 1994. *The Linguistic Wars*. Oxford: Oxford University Press.
- Joseph Hilferty et Javier Valenzuela. 2001. Maximality and Idealized Cognitive Models: The Complementation of Spanish TENER. *Language Sciences* 23, 4-5, 629-637.
- Georges Kleiber. 1990. *La sémantique du prototype: catégories et sens lexical*. Paris: Presses universitaires de France.
- Jean-Pierre Koenig. *Mapping Constructions as Word Templates: Evidence from French*. Clifford S. Burgess, Katarzyna Dziwirek et Donna Gerds (dirs). *Grammatical relations: Theoretical approaches to empirical questions*. Stanford.
- George Lakoff. 1998. The Metaphorical Conception of Events and Causes: Some Implications of Cognitive Science for Philosophy. Xabier Arrazola, Kepa Korta et Francis Jeffry Pelletier (dirs). *Discourse, interaction and communication: Proceedings of the fourth international colloquium on cognitive science*. Dordrecht: Kluwer. 49-83.
- Georges Lakoff. 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago: University of Chicago Press.
- Georges Lakoff et Mark Johnson. 1980. *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago Press.

- Knud Lambrecht. 1994. *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ronald W. Langacker. 1991. *Concept, Image, and Symbols: The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin et New York: Mouton de Gruyter.
- Pierre Larrivée. 1994. Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet*. *Revue québécoise de linguistique*, 23,2, 101-113.
- Jean-Marcel Léard. 1990. L'Hypothèse que je crois qui est négligée. Le Statut de *que*, *qui* et *dont* dans les imbriquées. *Travaux de Linguistique* 20, 43-72.
- Daniel Le Flem. 1992. Toujours les imbriquées en *que ... qui* Retour à la piste scandinave. *Revue Romane* 27, 163-180.
- Anna Papafragou. 2000. *Modality: Issues in the Semantics-Pragmatics Interface*. Amsterdam: Elsevier.
- Laurence Rosier. 2002. Sortes d'invectives ou approche syntactico-sémantique de quelques constructions injurieuses. Dominique Lagorgette et Pierre Larrivée (dirs). *Représentations du sens linguistique*. Collection Romance Linguistics. Munich: Lincom Europa.
- John R Taylor. 1995. *Linguistic categorization: Prototypes in linguistic theory*. Oxford: Clarendon.
- Michael Tomasello. 2000. First Steps Toward a Usage-Based Theory of Language Acquisition. *Cognitive Linguistics* 11,1/2, 61-82.
- Michael Tomasello (dirs). 1998a. *The New Psychology of Language*. Londres: Lawrence Erlbaum. 203-219.
- Michael Tomasello. 1998b. The Return of Constructions. *Journal of Child Language* 25: 431-442.
- Elizabeth C. Traugott et Bernd Heine (dirs). 1991. *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam et Philadelphie: Benjamins.
- Co Vet. 1994. *Savoir et croire*. *Langue Francaise* 102, 56-68.